

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
--

L'an deux mil vingt-trois, le dix février à dix-neuf heures, le conseil municipal d'ISSERTEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Jean-Claude BATISSON, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 06 février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 10 – Présents : 9 - Votants : 10

Présents :

Mmes : BRIQUET – GIRODET - GRUET

Mrs : AUDOUX - BATISSON – BOURDOULEIX – CHEVARIN — MEURINE - ROCCHETTO

Absent excusé : Mr CHARBONNEL (procuration à Mr BATISSON)

Secrétaire de séance : Catherine GIRODET

Séance n° 2

Délibération n° 10022023-03

Objet : Optimisation de l'éclairage public
--

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le territoire d'énergie du Puy-de-Dôme (ex SIEG) a proposé à la commune de réaliser des travaux de rénovation sur ses commandes d'éclairage public, ce programme étant subventionné par une enveloppe Fonds de Transition Ecologique dans le cadre de France Relance.

Ce programme vise à accélérer la démarche sur les systèmes de gestion pour optimiser le fonctionnement du patrimoine éclairage public au vu de limiter les coûts induits de fonctionnement pour les collectivités adhérentes à la compétence éclairage public.

Il précise que l'estimation des dépenses s'élève à 1 400 € et que le territoire d'énergie prend en charge la réalisation de ces travaux en les finançant et en demandant à la commune un fonds de concours déduction faite de la subvention obtenue de France Relance (70 %) égal à 10 % du montant estimatif des travaux soit 140 €.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- Approuve les travaux de rénovation sur les commandes d'éclairage public
- Charge Monsieur le Maire de signer la convention à venir
- Dit que les crédits seront prévus sur le budget 2023.

Délibération n° 10022023-04

Objet : Modification des statuts du SIAEP Rive gauche de la Dore

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 20221222_045 du comité syndical du SIAEP Rive Gauche de la Dore du 22 décembre 2022 relative à la modification des statuts,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'assemblée délibérante du SIAEP Rive Gauche de la Dore dont la commune est membre, a modifié ses statuts au niveau :

- De la prise de compétence de l'assainissement collectif
- des prestations de services en lien avec la compétence eau
- des prestations de service proposées en lien avec la compétence assainissement
- de l'adresse du siège social suite à la mise en place de l'adressage sur la commune
- du changement du nom du syndicat suite à la prise de compétence assainissement : Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement Rive Gauche de la Dore (SIEA Rive Gauche de la Dore)
- de la production d'énergie renouvelable.

Il expose alors que toutes les communes membres doivent délibérer afin de ratifier la modification des statuts du syndicat.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- approuve la modification des statuts du Syndicat, telle qu'adoptée par la délibération n° 20221222_045 en date du 22 décembre 2022
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Délibération n° 10022023-05

Objet : Retrait de la commune de Viscomtat du Syndicat Ciné Parc

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que suite à délibération du Conseil syndical de Ciné Parc en date du 22 novembre 2022 portant acceptation de la sortie de la commune de Viscomtat, il appartient aux communes adhérentes de délibérer à leur tour afin de se prononcer sur ce retrait.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- Approuve le retrait de la commune de Viscomtat
- Charge Monsieur le Maire de transmettre la délibération à Ciné Parc.

Questions diverses

- Exposé du Maire sur le projet d'acquisition de matériels de déneigement à savoir une saleuse/pouzzolane et des chaînes pour le tracteur communal. A la demande de certains élus, report à une prochaine réunion. Mr CHEVARIN se propose demander des devis supplémentaires ;
- Projet d'acquisition d'un hangar – voir pour un état des lieux et estimation par les services de l'EPF-SMAF ;
- Information sur une réunion d'information par les services de la gendarmerie au sujet des vols et escroquerie le 22 mars 2023 ;
- Etude sur le projet de lotissement du bourg : le plan de la zone OAP et le projet d'implantation du lotissement réalisé par le cabinet du Rouget sera transmis à tous les conseillers afin d'obtenir leur avis sur la meilleure implantation à réaliser.

Séance n° 02 du 10 février 2023 à 19 heures

Délibérations n° 03 à 05

10022023_03	Optimisation de l'éclairage public
10022023_04	Modification des statuts du SIAEP Rive gauche de la Dore
10022023_05	Retrait de la commune de Viscomtat du Ciné Parc

Signatures

Le Maire, Jean-Claude BATISSON	Le secrétaire de séance, Catherine GIRODET
-----------------------------------	---